

FÉDÉRATION RHÔNE-ALPES DE PROTECTION DE LA NATURE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



Edito

La protection de la biodiversité en actions

La dégradation de notre environnement atteint un seuil critique. Rapports et études scientifiques alarmistes se succèdent. Un jour, on apprend qu'en France la population des oiseaux des champs s'est réduite d'un tiers en 15 ans. Le lendemain, on découvre que l'érosion des écosystèmes met en danger les conditions de vie des populations humaines. D'ici 2 100, la Terre pourrait se réchauffer de 15 % de plus que la pire des prédictions des experts.

Dans le département de la Loire, les mille et une actions de la Frapna que vous trouverez détaillées dans le bilan de l'année 2017 tentent de modifier le cours des catastrophes annoncées. Les collectivités locales, qui travaillent en partenariat avec nous, jouent un rôle essentiel dans ce combat.

Chaque année, les membres du Conseil d'Administration de La FRAPNA Loire participent à 115 commissions consultatives officielles. Notre objectif est de léguer une planète vivable à nos enfants. Le monde du vivant est un tout dans lequel l'Homme ne pourra pas se soustraire sans mettre en péril son avenir.

Les deux sites naturels que nous gérons, l'Ecopôle du Forez et la Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire, constituent, grâce au travail de nos équipes de bénévoles et de salariés des outils de recherche et de communication pour mettre la biodiversité à la portée du plus grand nombre.

L'éducation à l'environnement reste la clef pour engager la population à participer comme acteur à la transition écologique inévitable et urgente. La Frapna peut, d'ores et déjà, s'enorgueillir d'avoir sensibilisé chaque année près de 300 000 personnes.

En 2016, nous avons cru devoir fermer l'Ecopôle du Forez suite à la diminution de nos subventions. Grâce aux soutiens de nos partenaires, de nos bénévoles et de nos donateurs, notamment la ville de Saint-Etienne, notre association tient le cap.

La Frapna continuera à dénoncer les atteintes à la biodiversité et à l'environnement conformément à ses statuts, mais ne manquera pas de promouvoir les bonnes pratiques en encourageant les individus et les collectivités qui s'engagent de plus en plus dans la prise en compte des politiques environnementales et de restauration de la NATURE.

Raymond Faure
Président
de la FRAPNA Loire

FRAPNA Loire 11 rue René Cassin - 42100 Saint-Etienne www.frapna-loire.org / frapna-loire@frapna.org 04 77 41 46 60

Document édité par la FRAPNA Loire, 11 rue René Cassin, 42100 Saint-Etienne Directeur de la publication : Raymond Faure

Conception graphique : Cito

Adaptation: Véronique Michel/FRAPNA Loire Imprimé sur du papier 100 % recyclé

Relecture: Christophe Dumas/FRAPNA Loire, Philippe Peyroche

ISSN 2609-5734

Crédits:

Graphiques: Véronique Michel/FRAPNA Loire

Icones: The noun project (365, AfterGrind, Andrey, T. Belkina, E. Boatman, G. Cresnar, L. Hancock, Ikon, W. Joseph,

N. Kulkarni, Mello, N. Morand, L. Prado, Rockicon, I.Ruiz, Third Eye).

Photos:

Couverture : Gorges de la Loire © Yves Thonnérieux

Intérieur : FRAPNA Loire (p2, p14, p21, p24, p27), K. Marie-Louise-Henriette/FRAPNA Loire (p35), V. Michel (p25), Pixabay (p3, p16-17, p31-32, p38-39), Saxifraga (p6-7), Wikimedia (p19, p22),

Y. Boeglin/FRAPNA Loire (p 12-13), Y.Thonnérieux (p 23).

Sommaire

Notre année / 4

Notre fédération / 6

France Nature Environnement

Union régionale FRAPNA

FRAPNA Loire

Nos actions / 12

Démocratie & écologie

Stopper l'érosion de la biodiversité

Changer de modèle de développement

Notre

communication / 29

Nos partenaires / 31

Nos finances / 33

Nos associations / 35



CODERST

Commission consultative départementale qui délibère sur convocation du préfet pour lui donner des avis concernant certains projets et lui permettre de prendre les actes réglementaires ad hoc. Les avis du CODERST n'ont aucune valeur décisionnaire. Cela concerne notamment les actes de police administrative des installations classées pour la protection de l'environnement, mais aussi des installations, ouvrages, travaux, aménagements relevant de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques.



CDPENAF

La CDPENAF peut être consultée pour toute question relative à la réduction des surfaces naturelles, forestières et à vocation ou à usage agricole, ainsi que sur les moyens de contribuer à la limitation de la consommation de ces espaces.

Elle émet, dans les conditions définies par le code de l'urbanisme, un avis sur l'opportunité, au regard de l'objectif de préservation des terres naturelles, agricoles ou forestières, de certaines procédures d'urbanisme.



CDNPS

Le rôle d'instance consultative chargée d'émettre des avis est exercé par les formations spécialisées. La commission se réunit en 6 formations spécialisées : de la nature, des sites et des paysages, de la publicité, des carrières, de la faune sauvage captive, des unités touristiques nouvelles.



CDOA

Commission consultative qui est chargée de la mise en oeuvre de politiques départementales (projet agricole départemental). Elle rend un avis sur des dossiers (structures, installations...) et sert d'instance de concertation et d'orientation.

COPIL Natura 2000

Organe officiel de concertation et de débat. le COPIL conduit l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB) d'un site Natura 2000. Il organise ensuite la gestion du site et le suivi de la mise en œuvre des actions définies dans le DOCOB. Le réseau Natura 2000 consiste en un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économigues. En France, le réseau Natura 2000 comprend 1753 sites, dont 21 dans la Loire.

Que signifie...

CDPENAF: Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

CDNPS : Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites

CDOA: Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture **CESER: Conseil Economique Social et Environnemental Régional**

CLE: Commission Locale de l'Eau

CODERST : Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques

COMINA: COmmission des Milieux Naturels Aquatiques

COPIL : COmité de PILotage

CSS: Commission de Suivi des Sites **DOCOB**: **DOCument** d'OBjectifs PLU: Plan Local d'Urbanisme

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale



CSS

Instance d'information et de concertation autour des sites industriels à risque, pour favoriser l'échange et l'information de proximité. Ces commissions ont comme mission de veiller au bon fonctionnement des installations de traitement et d'être le relais entre l'exploitant et les populations vivant sur la zone sur laquelle se trouve l'installation.



C'est l'instance locale de concertation qui élabore le SAGE. Sa composition fait l'objet d'un arrêté préfectoral. La CLE définit des axes de travail, recherche les moyens de financement et organise la mise en œuvre du SAGE avec une volonté majeure : réussir la concertation interne et externe, anticiper et résoudre les conflits d'usage.



Outil de gestion territorial de l'eau qui existe depuis 1981 en France. Il résulte d'une volonté politique locale et n'est pas imposé par l'Administration. Le Contrat de Rivière est un outil de programmation. Il se traduit par un programme quinquennal d'actions multi-thématiques (lutte contre la pollution domestique, gestion de la ressource en eau, restauration des milieux, animation, tourisme...) à l'échelle d'un territoire hydrographique pertinent. C'est un outil qui permet la mise en œuvre d'une organisation collective entre les acteurs de l'eau sur le territoire concerné et la pérennisation d'actions coordonnées dans le domaine de l'eau.



COMINA

Cette commission est chargée de proposer les orientations de protection et de gestion des milieux naturels aquatiques à l'échelle du bassin Loire-Bretagne. Elle est consultée sur les projets de schémas départementaux de vocation piscicole. Elle peut être consultée sur le SDAGE et sur les SAGE, ainsi que sur le programme d'intervention de l'agence de l'eau et plus largement sur toute question relative aux milieux naturels aquatiques dans le bassin.



Outil de gestion du sol, le Plan Local d'Urbanisme organise le cadre de vie. Il dessine le visage de la ville de demain en conciliant les intérêts communaux et ceux de l'agglomération. Il contient notamment le projet d'aménagement et de développement durable qui « fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports et des déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers et des paysages, de préservation des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques ».





SCoT

Document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé. Il traite les guestions de la consommation des espaces, de la répartition des commerces et services, des performances énergétiques, de la diminution des déplacements et émissions de gaz à effet de serre, de la préservation de la biodiversité et des écosystèmes.



CESER

Assemblée consultative régionale, elle contribue à l'expression de la société civile en Rhône-Alpes. Elle est destinée à exprimer une vision, partagée avec les acteurs de terrain, des enjeux fondamentaux pour la région et ainsi à éclairer le choix des décideurs politiques pour l'avenir des Rhônalpins.



Notre fédération

France Nature Environnement /8
Union régionale FRAPNA /9
FRAPNA Loire /10



FNE EN 2017, C'EST...

Un mouvement citoyen





associations regroupées au sein de 71 associations adhérentes











Une fédération

71

associations adhérentes (1)

44 associations 15 associations 12 associations territoriales 15 nationales



Retrouvez la carte et la liste des associations membres page 36

Une association d'intérêt général

Créée en 1968, reconnue d'utilité publique en 1976



1862 bénévoles mobilisé.e.s au quotidien

Indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux



Porte-parole des associations de protection de la nature et de l'environnement

LA FRAPNA

Une fédération reconnue d'utilité publique

Agréée au titre de la protection de l'environnement, indépendante de tout pouvoir

Créée en 1971

212 4 associations • 1 •

44 520 adhérents

Présente dans + de

1500 instances de décision

Chaque année, + de

320 442 personnes sensibilisées

Une équipe

86 salariés main dans la main avec les bénévoles



10 réseaux thématiques

agriculture, biodiversité, eau et milieux aquatiques, éducation et sensibilisation à la nature et à l'environnement, forêt, juridique, montagne, santé et pollutions, environnement et urbanisme

Notre fédération / FRAPNA



La FRAPNA est la fédération des associations de protection de la nature de Rhône-Alpes.

Nos enjeux

Défendre les « biens communs » : le sol, l'air, le vivant, l'eau. Agir ensemble dans une nouvelle donne territoriale.

Comprendre

Pour mieux protéger la nature et l'environnement, il est indispensable d'en saisir la complexité.

Nous sommes présents sur le terrain et menons un travail de fond.

Nous partageons nos connaissances, pour que chacun détienne les clés du débat environnemental.

Sensibiliser

Par l'éducation à l'environnement et au développement durable.

La FRAPNA est impliquée dans plus de 1500 réunions de concertation par an.

Mobiliser

Nous croisons nos analyses et veillons à la cohérence et à la complémentarité des plaidoyers.

Défendre

S'il le faut, nous défendons l'environnement devant la justice.

La FRAPNA Loire

La FRAPNA Loire voit le jour en 1984 d'une volonté commune des associations de protection de la Nature du département d'harmoniser leurs actions en se regroupant au sein d'une fédération. 18 associations sont engagées à nos côtés dans la protection de l'environnement. La FRAPNA conduit des actions de protection de la faune et de la flore, des milieux naturels et de l'environnement.

CONNAÎTRE, PRÉSERVER ET VALORISER LES MILIEUX NATURELS DE NOTRE DÉPARTEMENT

Nos écosystèmes constituent un patrimoine précieux mais fragile. Nous agissons en protégeant les espèces, en réalisant des suivis scientifiques et des inventaires faunistiques et floristiques.

RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES POUR MAINTENIR LA BIODIVERSITÉ

Ceci se fait notamment par la réhabilitation et la gestion de sites de nature, la mise en place de sentiers... La création de l'Ecopôle du Forez est un exemple de réhabilitation et une réussite pour le tourisme de nature dans notre département. La gestion, avec le Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire (SMAGL) de la Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire, permet de préserver un milieu emblématique aux portes de Saint-Etienne.

VEILLER

Pollutions, dégradations de notre environnement et du patrimoine naturel : la FRAPNA propose des alternatives pour l'aménagement et le développement de notre territoire au sein de commissions et d'instances officielles. Enfin, elle porte des contentieux quand le dialogue est rompu.

ÉDUQUER À LA NATURE ET À L'ENVIRONNEMENT

La FRAPNA Loire sensibilise près de 289 323 personnes par an, dont 17 318 enfants sur le département de la Loire.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Raymond FAURE*
Vice-Président : Alain BONARD*
Vice-Président : Jacky BORNE*
Vice-Président : Bruno LEMALLIER*
Trésorière-Secrétaire : Josy DEFOUR*

Patrick BALLUET
Yvonne BARRET*

Pierre-Marie BESSON
Philippe COCHET
Eliane COGNARD*
Jean-Jacques COGNARD *
Jean-Luc COMETTI
Gérard GAULE
Véronique GUILLAUME

Julia LOURD Emmanuel MAURIN Christiane PARET Philippe PEYROCHE* Bernard SCHUMMER adhérents

personnes

sensibilisées

salariés

hommes

* membres du Bureau

¹¹⁵commissions
consultatives

326 646
données naturalistes
www.frapna-loire.org

L'ÉQUIPE SALARIÉE

Christophe DUMAS, directeur général

Pôle adminsitratif

Isabelle GERMANAZ, secrétaire Corinne DI DONATO, comptable

Pôle Environnement

Marie-Anne MENOUD, directrice scientifique Guillaume BOUCHUT, animateur de la campagne Zéro pesticide et coordinateur de projets

Kévin MARIE-LOUISE-HENRIETTE, chargé de mission SOS Nature à partir du 24/04

Pauline EVRARD, chargé de mission JEVI à partir du 27/11

Pôle Conservation

Benjamin THIRION, conservateur de la RNR des gorges de la Loire

Ludovic TAILLAND, conservateur de l'Ecozone du Forez/ responsable du pôle Conservation

Diane CORBIN, chargée de mission Botanique/adjointe au conservateur de l'Ecozone

Mélanie HIGOA, chargée de mission

Yoann BOEGLIN, chargé de mission Patrimoine naturel Emilie JOLY, chargée de mission Patrimoine naturel Mickaël VILLEMAGNE, chargé de mission Patrimoine naturel

Pôle juridique

Tristan RICHARD, juriste

STAGIAIRES

Pôle Environnement

Léone CHARLY, zéro pesticide Rémi SEMINEL, produits de biocontrôle, charte jardinerie, voix des aromatiques

Corentin VIDAL, SOS Nature, médiation environnementale

Pôle Conservation

Simon BEURON, contrat vert et bleu CALF
Charlotte BRETON, sympétrum déprimé
Mathieu FINKLER, mares
Caroline GOUTINES, contrat vert et bleu CALF
Elodie Joly, activités pédagogiques RNR GL, amphibiens
Rémi JOLY, amphibiens
Marie ROLLAND, suivi espèces patrimoniales et invasives
de l'Ecopôle du Forez

Antoine VENDE, gestion aménagement Vanessa LE GAL, plan de gestion RNR GL

Pôle Éducation

Younes ZERHOUNI, promotion du compostage Sarah GAGNEUX, éducation à l'environnement

Pôle Communication

Elena MICHAUD, tourisme RNR GL Mélanie ESPINOSSA, Campus FRAPNA

Pôle Tourisme

Eric GALICHET, éducateur à l'environnement/chargé de mission Tourisme Ecopôle Richard BIO, accueil Réserve Katia MOREAU, accueil Ecopôle Eliane LAGER, accueil Ecopôle

Pôle Education

Céline CHARBONNIER, responsable Pôle Education jusqu'au 13/06 Fabien BONNISSOL, coordinateur pédagogique/chargé de mission Développement Durable. Responsable Pôle Education à partir du 01/07

Nadège CHARPENTIER, éducatrice à l'environnement Marion CREGNIOT, éducatrice à l'environnement Chloé LE GUEN, éducatrice à l'environnement (27/03 - 26/09) Caroline GAYET, éducatrice à l'environnement (01/02 - 07/07) Delphine BUSSON, éducatrice à l'environnement (20/03 - 30/06) Benoît GAUDE, éducateur à l'environnement à partir du 10/02

Pôle Communication

Gilles ALLEMAND, chargé de communication Véronique MICHEL, communication visuelle/conception web Dominique DOS SANTOS, chargé de mission

Pôle Entretien

Bruno PUZENAT, entretien extérieur Ecopôle
Jean-Louis NICOLAS, entretien extérieur Ecopôle
entretien intérieur
Karim TEBBI, (23/01 - 22/07)
Virginie QUILEZ, entretien intérieur à partir du 26/12



VOLONTAIRES SERVICES CIVIQUES

Pôle Conservation

Floreen DAUNAS, accueil Ecopôle et suivis scientifiques Bastien NUSBAUM, ambassadeur d'espace naturel Armand POLI, ambassadeur d'espace naturel Manon VERLINGUE, ambassadrice d'espace naturel Lucie VERDIER, ambassadrice d'espace naturel

Pôle Éducation

Jules POTY, voie des aromatiques Félicien RISS, jardin

Pôle Communication

Victoria DECOUSUS, appui pôle Communication Julien FLORQUIN, appui pôle Communication Julie GUERIN, appui pôle Communication Pierre POMPARAT, appui pôle Communication



Nos actions

Démocratie & écologie / 14

Stopper l'érosion de la biodiversité / 19

Changer de modèle de développement / 25



Nos actions / démocratie & écologie

Education à l'environnement

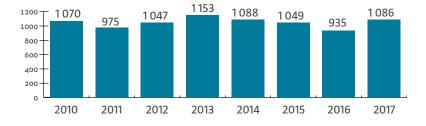
Fabien BONNISSOL, RESPONSABLE DU PÔLE EDUCATION

EDUCATION

La FRAPNA Loire est agréée au titre du code de l'éducation pour apporter son concours au service public de l'Education Nationale dans l'Académie de Lyon. Elle l'est aussi en tant qu'association de jeunesse et d'éducation populaire. Nos projets éducatifs visent à promouvoir l'éducation à l'environnement, partout, pour tous et à tous les âges de la vie pour faire naître et développer une prise de conscience environnementale chez chacun.

ÉVOLUTION QUANTITATIVE

Après avoir connu une baisse de 20 % entre 2013 et 2016, le nombre d'animations est de nouveau à la hausse en 2017. Le nombre de demi-journées réalisées enregistre une augmentation de 16 % cette année, passant de 935 en 2016 à 1 086 en 2017. Cette hausse s'explique par les efforts mis en place pour développer et renforcer de nouveaux partenariats financiers suite à la baisse, voire la suppression, des financements de certaines collectivités au cours des années précédentes.



ÉVALUATION DES ANIMATIONS

Après chaque animation, les éducateurs remettent au responsable du groupe, une fiche d'évaluation à renvoyer à la FRAPNA Loire. En 2017, 95 % des animations sont jugées très bonnes.

Une note est aussi attribuée à divers items (objectifs, organisation, satisfaction des élèves...). Leur moyenne est de 4,6/5.



22 761

personnes sensibilisées

> dont 20 585 enfants 2 176 adultes

80 % animations scolaires

95 % satisfaits



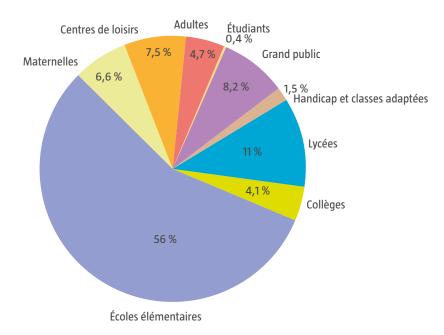
Nos actions / démocratie & écologie

LES PUBLICS

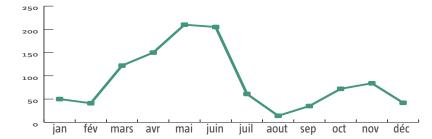
56 % des animations s'effectuent auprès des écoles élémentaires (CP au CM2). La FRAPNA Loire met également en place de nombreuses sorties et activités à destination du grand-public sur l'écocitoyenneté (fabrication de cosmétiques et de produits d'entretien, compostage et tri des déchets...), le jardinage biologique et la nature en ville.

Même si certains publics sont peu représentés, la FRAPNA Loire poursuit ses efforts pour les sensibiliser afin d'atteindre son objectif de « sensibiliser tous les publics et à tous les âges de la vie ».

Notre activité concentrée de mars à juin (63 %). Pour faire face à ce surplus printannier d'interventions, l'équipe d'éducateurs/trices a été renforcée par 3 salarié(e)s saisonniers. Ceci montre toute la difficulté et l'intérêt de lisser le nombre d'interventions de manière équitable sur l'ensemble de l'année.



RÉPARTITION AU COURS DE L'ANNÉE

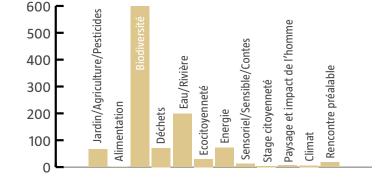


RÉPARTITION THÉMATIQUE

Le thème « biodiversité » représente 55 % de nos interventions. Il comprend de nombreux sous-thèmes comme la forêt, les corridors biologiques (15 %), le sol, le castor, les oiseaux de l'Ecopôle... Ce thème est la spécialité de la FRAPNA qui s'appuie sur ses compétences en éducation à l'environnement mais également celles de gestionnaire d'espaces naturels.

Le thème Eau/rivière représente 18 % de nos interventions dont 20 % sur la découverte de la mare et 46 % sur les rivières.

Les éducateurs varient les approches lors des animations en mettant en place des activités scientifiques, ludiques, sensorielles, artistiques, sensibles...



LOCALISATION

La moitié des animations se sont déroulées en extérieur pour permettre aux publics de prendre contact avec le milieu naturel et de renouer avec la nature. Nos éducateurs favorisent l'observation et le contact avec la nature que ce soit dans la cour de l'école ou sur un espace naturel remarquable riche en biodiversité.

Nos sites accueillent 33 % de nos interventions : 178 interventions se déroulent à l'Ecopôle du Forez, 163 sur la Réserve Naturelle Régionale des Gorges de la Loire et 21 à la Maison de la Nature de Saint-Etienne.

Les kits édités par la FRAPNA proposent toujours un grand nombre d'activités favorisant l'observation de la nature dans le cadre d'une démarche scientifique ou culturelle.

Air: les mesures à prendre



En 2017, comme chaque année, chacun de nous a respiré environ 5 500 000 litres d'air, dont la qualité même invisible, a eu certainement une influence plus ou moins connue, sur sa santé immédiate et à venir, voire sur son espérance de vie.

Depuis 2009 et jusqu'à cette fin 2017, nonobstant les variations habituelles dues au lieu, à la saison ou au climat, l'évolution générale de la qualité de l'air est sujet à controverses entre, d'une part les mesures réglementaires stables ou en légère amélioration, effectuées par les organismes habilités sur une partie des polluants (en gros,

constitutifs de l'indice ATMO), et l'expertise des médecins, des ONG, de la Commission Européenne, soutenue récemment par le Conseil d'Etat français qui ont multiplié ultimatum et menaces de sanctions liés au manque d'ambition des autorités, à l'absence de mesures efficaces, générant une augmentation des maladies dégénératives (Alzheimer, Parkinson...), cardio-vasculaires, cancers, allergies...

Face à ce constat accablant et aux 48 000 décès prématurés, les différents plans de lutte successifs présentés par les autorités (dont le dernier le 13 février 2018) ne sont pas convaincants et reprennent des engagements souvent anciens, jamais réellement mis en œuvre ni contrôlés, notamment en matière de transports, de Diesel ou d'infrastructures plus ou moins nécessaires et polluantes du type A45!

Chaque année La FRAPNA Loire souligne ces incohérences et demande également une meilleure prise en compte de l'imprégnation chimique de notre société, en renforçant les contrôles et surtout la réglementation de l'utilisation des pesticides, herbicides, fongicides, matières plastiques, nanoparticules... sans oublier les effets cocktail de tous ces produits que nous respirons sans le savoir.

Jacky Borne, ADMINISTRATEUR

Mobilisation du réseau Eau



EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

Nous avons diffusé quatre lettres *Inf'eau* Allier-Loire Amont à plus de 13 000 destinataires. Quatre nouvelles fiches d'espèces emblématiques et représentatives de la diversité des milieux aquatiques de notre territoire ont également été élaborées (sur www.frapna.org). Nous avons organisé des formations et des sorties de terrain sur des enjeux du SDAGE Loire Bretagne (une visite de passe à poissons sur la rivière Furan et un apéro-quiz sur l'eau et le changement climatique). La FRAPNA Loire a apporté son avis à la consultation publique sur le projet de plan d'adaptation au réchauffement climatique sur le bassin Loire-Bretagne.

Conseil de développement de Saint-Etienne Métropole: nous avons apporté notre contribution sur l'état des eaux et l'alimentation en eau potable, ainsi qu'au niveau du groupe de travail Urbanisme et Transports, nous proposons de réserver des rues aux modes de transports doux et non un coup de peinture pour des pistes cyclo-suicidables.

La **GEMAPI** a fait son apparition, une taxe perçue par les communes ou EPCI permettra à l'état de transférer la compétence à ces structures : protection des populations contre les inondations et qualité des eaux. Certains projets semblent trouver là une manne céleste... à vos porte-monnaie! Mais plus grave, quid des responsabilités et des conséquences financières en cas de non-atteinte du bon état des eaux?

En parallèle, l'Etat va ponctionner les agences de l'eau de plus de 15 % de leur recette pour financer les agences de la biodiversité, les parcs nationaux, I'ONEMA et l'ONCFS. Cette question a fait débat à la COmmission des MIlieux NAturels (COMINA) à laquelle nous participons, certains projets ne seront plus financés.

Avec **Nature Haute Loire**, nous suivons le devenir du site du barrage de Poutes sur l'Allier. Le sort de l'espèce emblématique du saumon de Loire dépend sans aucun doute de l'aménagement de ce barrage qu'il serait bien plus simple d'araser, mais auquel les politiques et EDF s'accrochent irrémédiablement. Les plans d'eau de Grangent et Villerest ont été complètement eutrophisés, la baignade a été interdite tout l'été. Nous avons

évogué ce problème majeur à la CLIC de Villerest et à la COMINA à Orléans.

Nous participons aux contrats de rivières Ondaine, Furan et Gier, Le contrat de rivière Semène est terminé, on projetait d'y donner une suite mais compte tenu des ressources des agences de l'eau, l'espoir est compromis.

Nous suivons les actions menées au niveau de l'état des cours d'eau et leur classification. À la CLIC du barrage de Villerest, nous avons fait état de la qualité déplorable des eaux, relayés par les maires riverains mais dont le souci est celui de l'impact économique sur le tourisme. Il semble que le plus haut représentant de l'Etat ait du mal à comprendre la situation et à prendre conscience de l'obligation européenne de bon état des eaux. Pour le barrage des Plats, hormis le faucardage de la végétation résiduelle qui avait provoqué une mortalité piscicole en 2016, rien n'a avancé.

Tristan Richard, JURISTE Alain Bonard, ADMINISTRATEUR

Trop de déchets valorisables enfouis

DÉCHETS

En 2017, l'actualité déchets s'est focalisée sur la demande d'extension de l'enfouissement des déchets sur le site Suez Borde-Matin de Roche-la-Molière jusqu'en 2053 ainsi que sur le début des travaux de la commission d'élaboration du nouveau plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD).

Depuis toujours et encore aujourd'hui, la FRAPNA Loire s'est attachée à démontrer les incohérences concernant ces 2 actualités :

• L'enfouissement sur le site de Roche-la-Molière étant déjà autorisé jusqu'en 2026, on devine mal les

raisons d'une telle précipitation à vouloir, dès aujourd'hui, le prolonger jusqu'en 2053 sans attendre les nouvelles orientations du plan régional.

• Dans l'attente de ces nouvelles orientations prévues pour fin 2019, il est précisé que les préconisations de l'ancien plan départemental 2016 restent encore applicables, et la FRAPNA rappelle donc son opposition aux insuffisances de ce plan 2016 qui ne tient aucun compte des avancées de la loi de transition énergétique d'août 2015, notamment en matière d'obligation de collecte et de traitement séparés des bio-déchets!

Jacky Borne, ADMINISTRATEUR

La FRAPNA propose:

- Collecte séparée des bio-déchets, valorisés en bio-gaz compatible GRDF.
- Mise en place parallèle et progressive d'une part de taxation incitative à cette collecte.
- Gestion de proximité de ces bio-déchets par une répartition départementale judicieuse des 3 ou 4 méthaniseurs nécessaires
- Réservation du site d'enfouissement de Roche la Molière aux seuls déchets stériles réellement ultimes et sans nuisances.

Schéma Régional Carrières

BIODIVERSITÉ

La FRAPNA a rédigé une note-guide afin de d'alimenter les réflexions des référents carrières des 12 départements. Le CA de la FRAPNA Loire a validé sa position en juillet 2017.

Une seconde réunion (comité technique n°2) au SGAR (Secrétaire Général aux Affaires Régionales) à Lyon en septembre a vu la création de cinq groupes de travail : Ressources et transports, Besoins, Recyclage, Urbanisme, Enjeux environnementaux. À partir de l'avis de la FRAPNA Loire, le CA régional a défini son avis et l'a transmis au SGAR et à la DREAL (Direction

Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). Il porte sur les points suivants : documents d'urbanisme, transports, carrières alluvionnaires, ressources et bilan, zones naturelles, PNR, paysage, carrières souterraines, captages d'alimentation en eau potable, réaménagement, suivi.

En 2017, le CDNPS a donné un avis favorable, deux carrières de roches massives ont été autorisées :

- SMTP à Allieux. Renouvellement et extension sur 54 573 m², production de 70 000 t/an et durée de 30 ans
- Richard à Ambierle. Renouvellement et extension sur 151 435 m², production de 300 000 t/an et durée de 30 ans.

Des kwatts sauvés

BIODIVERSITÉ

En 2017, la Loire est passée de 154 à 163 communes qui éteignent. Cela concerne 173 000 habitants. Ces 163 municipalités sur 326 ont toutes été contactées et ont affirmé continuer l'extinction sans souci.

Il est maintenant avéré que l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit n'a aucune influence sur la délinguance et l'accidentalité. Chacun peut, dans sa commune, consulter les avis des services de gendarmerie pour enrichir les informations à ce sujet : n'hésitez pas à en faire part à la FRAPNA.

Et dans les communes qui éteignent en milieu de nuit, la faune revient!

Gérard Gaule, ADMINISTRATEUR

Bernard Schummer, ADMINISTRATEUR

SOS Nature

Mieux cohabiter avec la nature





CONTEXTE

L'ensemble du territoire français est, depuis plusieurs décennies, confronté à un phénomène alarmant d'érosion de la biodiversité. Destruction d'habitats, diminution des ressources alimentaires, pollution anthropique, introduction d'espèces exotiques envahissantes... De nombreux facteurs menacent le développement des espèces dites « spécialistes » (hirondelles, chauve-souris...) qui ne peuvent adapter leur alimentation en fonction de la disponibilité des ressources et de la disparition de leur habitat. À l'inverse, les populations d'espèces généralistes (rats, pigeons...) parviennent à s'accoutumer et profiter des sources d'alimentation de plus en plus créées par l'être humain (nourrissage direct, poubelles domestiques, déchets épars, centres de stockage de déchets...).

Cette faune et cette flore dites « urbaines » ou « périurbaines » jouent, de nos jours, un rôle prépondérant dans la préservation de la biodiversité et constituent un levier d'actions important à considérer. C'est dans cette optique que la FRAPNA a lancé, en 2015, ce projet de médiation pour réconcilier l'Homme et son environnement.

OBJECTIFS

- 1. Réduire les atteintes portées par l'être humain sur les espèces les plus sensibles (chauve-souris, reptiles, amphibiens, rapaces...) par l'intermédiaire d'une sensibilisation du grand public et des professionnels.
- 2. Participer à la préservation de la biodiversité à une plus large échelle en menant des actions favorables à la faune et la flore sauvages :
- Aménagements favorisant le développement de la biodiversité locale (gîtes à insectes, mares, hibernaculums...);
- Lutte contre la fragmentation des habitats ;
- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes ;
- Protection d'espèces menacées par les activités anthropiques ;
- Lutte contre le recours à des actions radicales (tirs, piégeages, stérilisations...) et à l'utilisation de produits biocides.
- 3. Réduire les ressources alimentaires mises à disposition des espèces opportunistes (rats, pigeons, corvidés...) afin de ralentir la croissance des populations et donc les nuisances que ces espèces sont susceptibles d'occasionner.
- 4. Améliorer la qualité de vie des habitants en proposant les moyens de cohabitation Homme/Nature les plus adaptés à chaque situation.

2017, LANCEMENT OPÉRATIONNEL DE LA CAMPAGNE

Suite aux recherches bibliographiques de 2016, 2017 a permis le lancement opérationnel de la campagne, notamment au travers de :

- La création d'un site internet dédié : sos-naturenvironnement.fr.
- La mise en service d'une messagerie instantanée pour dialoguer en direct avec le chargé de mission.
- La création de sept fiches espèces (étourneau sansonnet, pigeon biset, pics, renard roux, fouine, castor d'Europe et couleuvre à collier). Destinées au grand public, ces fiches sensibilisent la population à l'écologie des espèces ainsi qu'aux services écosystémiques qu'elles rendent au quotidien, tout en apportant les conseils et outils facilitant leur acceptation.

- La création de trois modules de formations à destination du grand public, des élus municipaux ainsi que des services techniques des collectivités.
- L'enregistrement d'émissions de sensibilisation diffusées sur Radio Ondaine (Firminy), RCF Saint-Étienne et France
- La rencontre de communes (Roanne, Saint-Étienne, Andrézieux-Bouthéon) afin d'encourager le développement de partenariats pluriannuels.
- L'échange avec les autres FRAPNA ainsi que les structures traitant le même type de problématiques (LPO, CPIE, Syndicats mixtes...).



Perspectives

- Diffusion d'une émission de vulgarisation scientifique hebdomadaire (Osez la Nature!) sur Loire FM.
- Installation de bacs de récupération de pain sur le quartier de la Cotonne-Montferré à Saint-Etienne pour lutter contre l'accroissement des populations de pigeons et de rats et le gaspillage alimentaire.
- Formation et sensibilisation du grand public tous les mois à la maison de la Nature.
- Démarchage de nouvelles collectivités et structures industrielles et privées.
- Interventions sur le département afin de résoudre des conflits de cohabitation Homme / Nature.

Connaissance de la biodiversité



Diane Corbin, ADJOINTE AU PÔLE CONSERVATION Emilie Joly, CHARGÉE DE MISSION

En 2017, le pôle Conservation de la FRAPNA Loire a poursuivi ses activités d'amélioration des connaissances et de conseils auprès des collectivités (Département, Saint-Etienne Métropole, Loire Forez Agglomération, ...), des particuliers ou des entreprises (Autoroutes du Sud de la France, Carrières de la Loire - Delage, SOGRAP...).

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Dans le cadre du projet milieux ouverts herbacés du Massif Central, le CEN Rhône-Alpes a confié à la FRAPNA Loire des suivis et des inventaires Rhopalocères (papillons de jour). En 2015, le travail s'est concentré sur plusieurs parcelles situées sur le bassin versant de la Semène dans les Monts du Pilat au sein du PNR. Ce travail a permis de découvrir une station de d'azuré des mouillères (*Maculinea alcon*), espèce protégée et présentant un grand intérêt patrimonial.

Le suivi 2017 des différentes prospections donne des résultats très positifs : 5 nouvelles stations ont été découvertes ce qui porte à 6 le nombre de stations désormais connues pour l'espèce dans le PNR du Pilat et le Département. L'évaluation de l'état de conservation de la station découverte en 2015 est en cours. L'espèce est toujours bien présente et plus de 1000 œufs ont été comptés.

MESURES COMPENSATOIRES LIÉES AUX TRA-VAUX SUR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES

Trois secteurs ont bénéficié de mesures compensatoires, suite à des travaux de voiries par le Département. Ils ont été suivis par la FRAPNA et se situent sur les communes de Saint-Marcellin-en-Forez, Arthun et Bonson/Sury-le-Comtal.

Ces suivis ont concerné la flore, les Odonates (agrion de Mercure), les papillons diurnes (dont le cuivré des marais), les reptiles et les amphibiens (dont le triton crêté). 2017 constitue la première année d'expertise. Elle a permis de caler les protocoles et de réaliser les premiers passages de terrains qui ont donné des résultats variables selon les groupes taxonomiques et les sites. Les années qui viennent seront l'occasion d'approfondir ces résultats et de réorienter la gestion des sites afin d'optimiser l'accueil de la faune et de la flore sauvages.



Nos actions / stopper l'érosion de la biodiversité

TRAME VERTE ET BLEUE

Le pôle Conservation intervient dans les différents Contrats Vert et Bleu du département ligérien en portant notamment trois actions sur la métropole stéphanoise.

Parmi ces actions, on retrouve un inventaire des odonates sur le bassin versant de l'Ondaine, le suivi par piégeage photographique des passages aménagés pour la faune à La Fouillouse et Rive-de-Gier, l'étude de la population de loutre d'Europe sur le Gier.

Les photographies ont montré des résultats encourageants concernant le franchissement des autoroutes par la faune sauvage (franchissements et tentatives de franchissement de différentes espèces (petits mustélidés, chevreuil, renard...). La loutre recolonise une partie importante du bassin du Gier et 24 espèces d'odonates sont présentes sur l'Ondaine dont 10 se reproduisent avec certitude. L'objectif est de connaître l'état initial des populations afin de pouvoir les comparer après les travaux prévus par les contrats de rivières.

Le pôle s'occupe également de l'animation auprès des propriétaires fonciers et des agriculteurs afin de réaliser des aménagements de mares et des plantations de haies. En 2017, des dossiers ont été montés pour la plantation de 1 380 km de haies et la restauration de 10 mares. Ces travaux, tous situés sur les communes de Saint-Chamond et Saint-Jean-Bonnefonds, ont été réalisés à partir de décembre 2017 et doivent se terminer en mars 2018.

Enfin, le pôle a poursuivi le travail d'inventaire des éléments structurants du paysage (mares, haies, friches et landes) sur l'ensemble du territoire de la métropole avec ses partenaires. Un chargé de mission supplémentaire est venu épauler l'équipe pendant six mois afin de recenser les mares des coteaux du Jarez et des Monts du Lyonnais.

1 201 points d'eau ont été recensés et 400 ont bénéficié d'une visite de terrain. L'objectif de cette action est de fournir une information fiable à la métropole pour son prochain Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de prioriser les éléments nécessitant une gestion (aménagement de mares, plantation de haies, contractualisation pour les friches et les landes).

Enfin les chargés de missions ont organisé une journée d'animation le 8 juillet à Saint-Genest-Lerpt et à La Fouillouse afin de présenter aux habitants, les corridors écologiques, notamment le « pont du Breuil » aménagé pour le passage de la faune sauvage.

MARE, OÙ ES-TU?

« Mare, où es-tu? », campagne démarrée en 2003, permet d'inventorier chaque année les mares et les amphibiens de différentes communes. En 2017, les mares de Chalain-le-Comtal, L'Hopital-le-Grand, Unias et Boisset-les-Montrond ont été recensées. Au total, ce sont 87 communes et 4 609 mares qui ont fait l'objet de ce travail.

Suite à un article dans le magazine du Département (*Loire magazine*), de nombreux particuliers se sont montrés intéressés pour restaurer ou créer des mares sur leur terrain. Nous avons ainsi rencontré une vingtaine de personnes afin de leur apporter une aide technique pour les aider à monter un dossier de demande d'aide auprès du Département. 17 mares ont finalement été réaménagées.

BOISEMENTS DE LA VALLÉE DE L'ANZIEUX

Suite à l'extension de la carrière de Bellegarde-en-Forez, le bois du Sorbier, situé au sein d'une ZNIEFF de type I, a été préservé dans le cadre de la séquence « Eviter-Réduire-Compenser ».

En parallèle, afin de réduire les risques de crues sur la vallée de l'Anzieux, et notamment les inondations à Montrond-les-Bains, un bassin de rétention des crues est envisagé, au sein de ce boisement. Afin d'anticiper les éventuels dommages sur l'environnement, la communauté de communes de Forez Est a missionné la FRAPNA et la LPO pour réaliser une expertise écologique sur l'intégralité de la ZNIEFF.

De nombreuses thématiques ont été abordées lors de cet inventaire : habitats et flore, avifaune, invertébrés, amphibiens (salamandre tachetée et sonneur à ventre jaune) et mammifères (mammifères terrestres, chiroptères et musaraigne aquatique).

Il est apparu que ce sont les secteurs forestiers qui concentrent l'essentiel des enjeux naturalistes. Ils ont été hiérarchisés en fonction d'une grille de notation reprenant les résultats de chacun des différents groupes pour permettre à la collectivité de bien cerner les différents enjeux.



Ecopôle du Forez





2017 marque la troisième année de mise en œuvre du plan de gestion 2015-2020 de l'Ecozone du Forez. 72 actions ont été inscrites dans ce document cadre. Leur mise en œuvre s'avère délicate depuis le désengagement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cependant, le Département de la Loire a souhaité apporter un soutien plus important à ce site, ce qui a permis à l'équipe de l'Ecopôle la poursuite de cette mise en œuvre.

RESTAURATION DES MILIEUX

Suite au départ du carrier et au déménagement des installations de tri sur le site de la boucle de Marclopt, nous avons conçu un projet de réaménagement global du site. Ce projet comprend des aménagements écologiques pour favoriser la faune et la flore (remaniement de berges, création de mares et de falaises...) tout en canalisant la fréquentation (écrans végétaux, palissades d'observations...).

Avant d'aller plus en avant dans le projet, il est nécessaire de réfléchir à la question du devenir des matériaux à déplacer pendant les travaux (galets, sables, vases et blocs ciments) car à la fin de l'été 2016, le plan d'eau était presque totalement à sec, tout comme l'étang de lavage voisin. Suite à la crue de novembre 2016, les digues amont et aval ont été rabaissées.

Durant l'automne 2017, la FRAPNA Loire a réalisé des relevés bathymétriques afin d'estimer la profondeur du plan d'eau. En 2018, nous contribuerons au réaménagement hydroécologique de l'Écozone du Forez. Nous travaillerons notamment sur l'avenir hydrologique, le remodelage (modelés bathymétriques, calcul des volumes à déplacer...) et les connexions hydrauliques du site de Marclopt, en lien technique avec les chercheurs de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne.

ENTRETIEN DES MILIEUX

Dans le cadre d'un partenariat scientifique avec l'université Lyon I, l'Ecopôle du Forez a accueilli une expérimentation consistant à tester la résistance d'espèces locales face à la renouée. Les espèces concurrentes sélectionnées ont des traits de vie proches de cette invasive. Sur six espèces testées en laboratoire, trois ont été proposées (ortie, sureau yèble et houblon) pour des expérimentations sur des sites partenaires. La FRAPNA a choisi de tester le sureau vèble et le houblon. Durant l'hiver 2016-2017, elle a prélevé et planté ces espèces sur deux placettes test de 50 m² situées à proximité d'une parcelle témoin de même taille et sans plantation.

Dès le printemps, une fauche sélective de la renouée a été effectuée chaque mois. Les espèces concurrentes ont été évitées ainsi que la flore spontanée. La renouée a été broyée sur la parcelle témoin et sur le reste de la station afin d'éviter un transfert des nutriments par les rhizomes. Chaque mois, l'équipe de l'Université a effectué des mesures pour évaluer les résultats de l'expérimentation.

Globalement, les résultats sont peu parlants car les espèces locales ont eu du mal à pousser, mais nous avons constaté une augmentation de la diversité floristique dans les parcelles fauchées sélectivement. De nouvelles pistes vont être explorées en 2018 (prévention de l'invasion, implantation de barrières vertes d'espèces locales autour de la renouée).

ACCUEIL DU PUBLIC

Les 7 et 8 décembre 2017, 143 jeunes Volontaires en Service Civique (VSC) du département de la Loire ont participé à deux journées de rassemblement organisées par la FRAPNA Loire à l'Ecopôle du Forez, en partenariat avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Lors de ces échanges et partages d'expériences dans un cadre convivial et détendu, les participants ont bénéficié de témoignages d'anciens VSC et ont profité d'une visite guidée de l'Ecopôle. La réussite de ces journées a reposé sur l'investissement et la motivation de deux VSC de l'Ecopôle.

Nos actions / stopper l'érosion de la biodiversité

SUIVIS SCIENTIFIQUES

Dans le cadre du suivi des plantes patrimoniales de l'Ecozone du Forez, une nouvelle espèce d'orchidée (un pied d'orchis pyramidal) a été découverte sur le site de la Petite Motte. Cette espèce rare dans la Loire n'avait jamais été observée dans la Plaine du Forez. Elle a été ajoutée à la liste des 27 espèces patrimoniales de l'Ecozone. Il s'agit de la cinquième espèce d'orchidée observée sur l'Ecozone depuis une vingtaine d'années après l'orchis bouc, l'épipactis à larges feuilles, l'ophrys abeille et l'épipactis du Rhône.

Dans le cadre des inventaires complémentaires sur la faune de l'Ecozone du Forez, la FRAPNA Loire, en collaboration avec la SSNLF (Société de Sciences Naturelles Loire Forez), met à jour la liste des Coléoptères, la plus grande famille d'insectes connus (près de 10 000 espèces en France). Certains d'entre eux

sont représentatifs de milieux naturels remarquables : les coléoptères saproxyliques sont d'excellents indicateurs du degré de naturalité des forêts et de leur évolution. L'objectif est d'étudier chaque année un secteur de ripisylve (forêt rivulaire) sur les différents sites de l'Ecozone.

En 2017, l'inventaire a été réalisé sur le site de Moriaud. Il a permis de contacter 143 espèces, dont 53 nouvelles pour l'Ecozone. Parmi elles, 12 appartiennent à des coléoptères saproxyliques bioindicateurs de la qualité des forêts.

Cette mission a réservé quelques surprises avec la découverte de trois espèces très rares pour le département. Cette action d'inventaire des coléoptères se poursuivra en 2018 sur le site de la Boucle de Marclopt.



920

personnes en groupes



4 062 enfants

4 889
visiteurs
dans la Nef

1500 personnes

Fête du Saule

Orchis pyramidal



SITE NATUREL

Benjamin Thirion, CONSERVATEUR

2017 correspond à une année transitoire entre la fin du premier plan de gestion (2012-2016) et le début du nouveau plan de gestion (2018-2022).

ÉLABORATION DU DEUXIÈME PLAN DE GESTION DE LA RNR

Suite à l'évaluation du premier plan de gestion réalisée en 2016, l'année 2017 a constitué une année de transition et a en ce sens, été principalement dédiée à la rédaction du deuxième plan de gestion pour la période 2018-2022.

La construction du plan de gestion s'est appuyée sur la nouvelle méthodologie de construction des plans de gestion des espaces naturels protégés, pilotée par Réserves Naturelles de France, l'Agence Française pour la Biodiversité et le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Cette méthodologie permet d'élaborer la stratégie de gestion à long et moyen terme du patrimoine naturel. La mise à jour des informations du diagnostic descriptif du plan de gestion a été entreprise, en intégrant l'ensemble des nouvelles données (découvertes naturalistes, résultats des études et inventaires scientifiques, travaux de génie écologique, nouveaux équipements), l'actualisation de certaines informations (démographiques, socio-économiques...) et les cartographies.

Les gestionnaires ont concerté l'ensemble des partenaires et parties prenantes de la réserve naturelle pour débattre et ajuster les actions envisagées.

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET SENSIBILISATION DU PUBLIC EN PROGRESSION

La fréquentation grand public à la Maison de la Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire s'est élevée à 4 022 personnes. Ce résultat constitue un record depuis l'ouverture du bâtiment en 2001. Cette forte hausse peut s'expliquer par une programmation culturelle renforcée et l'organisation d'événements, de conférences et vernissages. Dans un souci constant d'améliorer les conditions d'accueil et de sensibilisation sur la réserve naturelle, la FRAPNA Loire a également lancé début 2017 des visites guidées et commentées gratuites du site.

4022
visiteurs
dans le bâtiment
dont
1081
enfants et
adolescents
sensibilisés lors
de nos animations pédagogiques

104 709 visites

données 2015

Nos actions / stopper l'érosion de la biodiversité

162 animations « Réserve naturelle » ont été réalisées en 2017, permettant de sensibiliser 3 334 élèves. De nombreux nouveaux supports pédagogiques sont venus étoffer les outils existants pour répondre aux besoins d'accompagnement des animations pour les différents publics cibles sur les divers thèmes abordés à la réserve naturelle.

L'offre de la boutique a significativement évolué en 2017. De nouveaux partenariats avec des producteurs locaux permettent maintenant de proposer un large choix de produits et dans le même temps, de renforcer l'attractivité territoriale avec des circuits courts.

POURSUITE DES SUIVIS NATURALISTES ANNUELS ET BILAN DES CONNAISSANCES

Du fait du cadre de gestion transitoire de l'année 2017, les suivis sur le patrimoine naturel sont restés principalement limités aux études nécessitant des données annuelles : le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC), et les suivis de stations des espèces patrimoniales de la flore vasculaire.

Un inventaire exhaustif des mares de la réserve naturelle a révélé l'existence de 12 mares sur l'ensemble du périmètre protégé. La présence du sonneur à ventre jaune est confirmée dans la RNR. Il était jusqu'à présent recensé dans le vallon de Grangent à une cinquantaine de mètres du site.

Le suivi de la dynamique de la mousse à caractère envahissant *Campylopus introflexus* s'est également poursuivi, en lien avec des travaux de restauration d'habitats rocheux.

Enfin, un important travail de synthèse des données naturalistes collectées par les gestionnaires a permis à la FRAPNA Loire de recenser un total de 2 121 espèces sur le périmètre de la réserve naturelle.

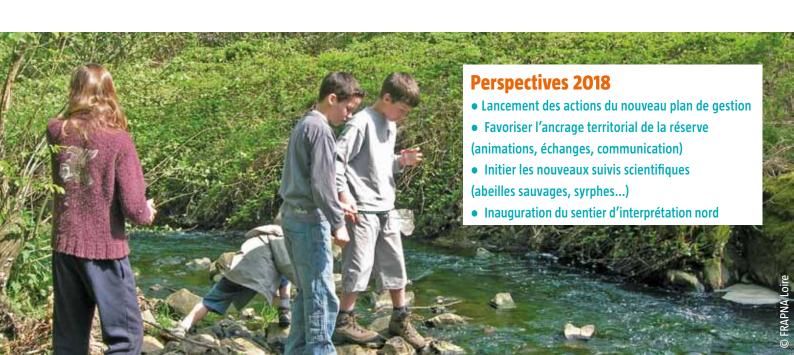
LIBRE ÉVOLUTION FORESTIÈRE ET GESTION DES MILIEUX OUVERTS

La gestion forestière sur la réserve naturelle a consisté en 2017 à la finalisation du projet d'aménagement forestier sur la forêt communale de Saint-Etienne/Condamine, piloté par l'ONF. Plusieurs temps d'échanges ont eu lieu pour sécuriser la bonne conformité des projets avec les dispositions et préconisations du plan de gestion et le règlement de la réserve naturelle.

Le SMAGL (Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire) a finalisé l'aménagement agropastoral des parcelles à vocation agricole de la réserve afin de pérenniser la gestion des prairies et pelouses sur Condamine. Le suivi des conventions avec les agriculteurs locaux a également reconduit. Dans le cadre de la gestion des milieux ouverts, les actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes se sont également poursuivies.

Enfin, les aménagements des tunnels à chiroptères ont permis l'enlèvement des déchets et encombrants dans les tunnels ainsi que la fabrication et pose de grilles à l'entrée de ceux ci.

Pour rappel, la FRAPNA loire est co-gestionnaire de la réserve avec le SMAGL qui assure les missions de gestion des milieux ouverts, d'organisation de la fréquentation (dont le balisage et la signalétique réglementaire) et de police de l'environnement.



Objectif Zéro pesticide objectif zéro pesticide dans nos villes et villages dans nos villes et villages



La charte d'entretien des espaces publics « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » est pilotée par la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, la FRAPNA Loire et la FREDON Rhône-Alpes, sur le territoire de l'ex-région Rhône-Alpes. Elle compte aujourd'hui 542 collectivités engagées, dont 528 communes.

Concrètement, pour promouvoir la charte et accompagner les collectivités en 2017, les actions de la FRAPNA Loire se sont articulées autour de guatre axes :

1. FAIRE CONNAÎTRE L'EXISTENCE DE LA CHARTE À TRAVERS DES ACTIONS DE COMMUNICATION

Publication de l'actualité des communes engagées dans la charte sur son site internet <u>www.frapna-zeropesticide.fr</u> (3 606 internautes en 2016).

Publication de deux nouvelles lettres d'information électroniques semestrielles sur l'actualité de la charte régionale « Objectif zéro pesticide » et diffusion à plus de 1 500 destinataires.

Personnalisation des outils de communication de la charte pour le compte de quatre communes, d'une agglomération et d'un syndicat de rivière.

Edition de 156 panneaux d'information.

Participation à une émission de radio pour promouvoir l'engagement des communes dans la charte.

2. ANIMER LA CHARTE DANS L'AIN, LA LOIRE ET SUR TROIS BASSINS VERSANTS INTERDÉPARTEMENTAUX

La FRAPNA Loire accompagne les collectivités signataires pour la méthodologie, la sensibilisation et la valorisation de leur engagement.

Elle joue le rôle de coordinatrice et de formatrice des 13 porteurs territoriaux de l'Ain et la Loire (structures porteuses de contrat de rivière, intercommunalités...) en charge de relayer la charte sur leurs territoires.

3. PILOTER LA CHARTE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

En Haute-Savoie et en Ardèche, la FRAPNA Loire accompagne les sections départementales dans la mise en œuvre de la charte. Sur les départements où la FREDON est la structure animatrice, la FRAPNA Loire assure le rôle de relais auprès des différentes sections FRAPNA en les informant régulièrement des avancées de la FREDON et des nouvelles signatures.

4. ORGANISER DES DEMI-JOURNÉES TECHNIQUES

La FRAPNA Loire a organisé ou été partenaire de trois demi-journées d'information et d'échanges sur les méthodes d'entretien des espaces publics qui ont permis de sensibiliser près de 125 élus et employés de services techniques.

Pespectives 2018

Nous continuerons de prioriser notre action sur les cimetières, les terrains sportifs, les aménagements et l'acceptation de la flore spontanée, tout en favorisant les partages d'expérience et échanges techniques entre communes. Cette année, une labellisation des communes au niveau 3 sera mise en place pour officialiser l'atteinte du zéro pesticide.

Nos actions / changer de modèle de développement

Du côté des plaidoiries

JURIDIQUE

Tristan Richard, JURISTE

9 décisions ont été rendues en 2017 par le juge répressif dans des affaires où la FRAPNA Loire s'est portée partie civile. On relèvera cependant deux affaires importantes relaxées par le tribunal; en particulier la décision rendue par la chambre des appels correctionnels de la cour d'appel d'Aix-en-Provence en faveur de David Vitale, ancien dirigeant de la société Vitale Recyclage dont le site d'exploitation sur la commune de Saint Cyprien a fait l'objet d'un incendie important en 2008 provocant une pollution retentissante aux PCB dans la plaine du Forez.

Instruite par le pôle Santé du Parquet du Tribunal de Grande Instance de Marseille pendant plus de 7 ans, cette affaire a finalement été conduite devant le Tribunal correctionnel de Marseille en 2016 contre l'ancien dirigeant pour avoir notamment stocké du bois de récupération au delà des seuils requis par la législation ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement). Par manque de preuve

et de constatations suffisantes des services de l'État, le dirigeant a finalement été relaxé des chefs de poursuite. Le ministère public ayant fait appel de la décision, l'affaire a été portée devant la cour d'appel d'Aix en Provence en 2017 qui a confirmé la décision rendue par le juge de première Instance.

Sur le plan civil, 2 affaires portant chacune sur des faits de pollution des milieux aquatiques ont été conduites devant le juge d'instance et déboutées par ce dernier au motif que la faute n'était pas caractérisée ou encore que le préjudice n'était pas suffisamment justifié.

On pourra néanmoins se féliciter des quelques décisions favorables rendues par le juge pénal et les nouvelles transactions civiles conclues avec les auteurs de faits litigieux portant atteinte à l'environnement

Des sentinelles connectées

SENTINELLES

36 nouvelles alertes ont été signalées en 2017 sur la plateforme <u>sentinellesdelanature.fr</u>. On dénombre toujours autant de dépôts sauvages divers engendrant une pollution des sols et des milieux aquatiques. Ces incivilités sont le plus souvent constatées en zone urbanisée.

A ces nouvelles alertes, s'ajoutent les alertes des années précédentes toujours en cours de traitement. Sur l'ensemble des alertes, 18 ont été résorbées et résolues et 12 n'ont pas abouti en raison d'un manque d'information de la part de la sentinelle ou d'une absence d'enjeux environnementaux.

On relèvera parmi celles qui se sont résolues dans l'année, le signalement d'un rejet polluant dans le ruisseau « Fuyant de la Billiodière » sur la commune de Mably, directement en aval d'une entreprise spécialisée dans la fabrication d'isolant écologique. Le directeur de l'entreprise a été rapidement contacté par les associations et a souhaité qu'elles le rencontrent afin qu'il explique l'origine de cet incident et qu'il propose des mesures compensatoires. Lors de cette rencontre à laquelle fut conviée la FRAPNA Loire, l'ARPN et Terre & Nature, le directeur et le responsable qualité, sécurité environnement de l'entreprise se sont expliqué. Plusieurs mesures de prévention et réparation ont été prises par l'entreprise. Elle s'est également engagée à mettre en place des actions de sensibilisation avec les trois associations présentes à destination des salariés de l'entreprise et le grand public.

Parmi les quelques actions de sensibilisation conduites dans le cadre du projet Sentinelle, on notera en particulier l'organisation d'une journée d'information à destination des élus de la Loire portant sur la lutte contre les dépôts sauvages et décharges illégales. Les documents de cette formation sont accessibles via notre site internet.

Tristan Richard, JURISTE



alertes traitées





Nos actions / changer de modèle de développement

Valoriser nos déchets

Nadège CHARPENTIER, ÉDUCATRICE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Initiée il y a 4 ans, la démarche d'accompagnement vers l'écoresponsabilité des événements s'est poursuivie en 2017.

L'office municipal des sport de Saint-Étienne a, cette année encore, fait appel à la FRAPNA Loire pour les accompagner sur l'écoresponsabilité du Sainté Trail Urbain.

De nombreux bacs de tri ont été disposés sur les lieux de ravitaillements, dans la zone d'arrivée et de restauration. La FRAPNA Loire a donc de nouveau coordonné la collecte et une partie du traitement des déchets en mettant en

relation les organisateurs et Compost'ond, société de récupération et de compostage des biodéchets.

375 kg de déchets biodégradables ont été collectés et compostés. Moins de 1% d'erreurs a été constaté. L'amélioration du tri de déchets sur les zones de ravitaillements explique l'augmentation de la quantité de biodéchets collectés. Lors de cette journée des actions de sensibilisation à la réduction des déchets et aux bons gestes de tri ont été mené par les ambassadeurs du tri de Saint-Etienne Métropole et la FRAPNA.

Après l'édition de 2013, la FRAPNA a de nouveau accompagné les organisateurs de la Foire Internationale de Saint-Etienne. Tous les exposants ont été sensibilisés aux bonnes pratiques de tri, grâce aux passages réguliers d'un spécialiste de la FRAPNA sur l'ensemble des stands de l'édition 2017 de la foire.

Moins de biodéchets enfouis



Fabien Bonnissol, CHARGÉ DE MISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE



La FRAPNA Loire, toujours missionnée par le Département, a continué son accompagnement des collèges dans leur projet de compostage. 7 collèges ligériens sur l'ensemble du territoire, ont bénéficié de l'expertise de la FRAPNA. Choix, dimensionnement et implantation des bacs, gestion des composteurs, amélioration des techniques de compostage, implication et sensibilisation des usagers... sont autant de conseils dispensés par les deux maîtres composteurs de notre association lors de leurs visites dans les établissements.

L'action de formation des professionnels s'est aussi poursuivie via la sensibilisation des médiateurs des collèges en démarche de développement durable et du personnel de certains EHPAD.

En parallèle, des animations de sensibilisation au compostage ont été menées auprès des collégiens. Travail de longue haleine, cet accompagnement des établissements pour mieux gérer les biodéchets et répondre aux objectifs de la loi de transition écologique pour la croissance verte se poursuivra en 2018.



L'Université du Hérisson





Les étudiants acteurs de leurs formations

La FRAPNA s'investit dans le milieu étudiant afin de favoriser l'insertion de notions de protection de l'environnement dans le cursus universitaire des jeunes et favoriser leur profession-nalisation. Pour cela, des ateliers en petits groupes et axés sur la pratique sont proposés à la Maison de la Nature, à l'Ecopôle du Forez ou la Réserve Naturelle des gorges de la Loire.

La FRAPNA reste en contact permanent avec les enseignants et la direction des établissements. Un nombre croissant d'actions nouvelles de sensibilisation se mettent en place au sein des structures. Par ailleurs, la FRAPNA Loire souhaite amorcer une relation régulière et pérenne avec les étudiants. Pour cela, le programme de l'Université du Hérisson a été établi en fonction de leurs besoins et attentes. On peut citer en février, la sortie « Dans l'histoire des gorges : lecture du paysage », en mars et avril, un apéro quiz sur « Jardiner sans pesticide» et une sortie sur la découverte de la nature en ville. Des ateliers ont également été proposés, comme la sortie « Herbes folles et animaux sauvages dans la ville » en avril. Les jeunes ligériens ont également pu participer à des sorties de découverte de la nature via le sport avec notamment « Loire et nature en canoë » en mai à Saint-Just Saint-Rambert.

Durant la saison estivale, l'Ecopôle du Forez est mis à l'honneur avec de très nombreuses sorties «Au fil du crépuscule». Ces sorties ont pour objectif la découverte de la vie sauvage de la réserve naturelle de l'Ecopôle du Forez et se déroulent à la tombée du jour.

Événement phare de l'année pour la FRAPNA Loire, la soirée Eau et Biodiversité s'est déroulée le 26 octobre dans la salle des spectacles de la Maison de l'Université à Saint-Etienne, sur le campus Tréfilerie. Cette soirée a connu un franc succès avec 170 participants, autant étudiants que non universitaires. Le partenariat avec l'Université Jean Monnet s'est donc montré plus qu'intéressant. De ce fait, la soirée sera reconduite le 9 octobre 2018 sur «Eau et changement climatique». Les étudiants seront tout particulièrement conviés à cette soirée.

Pour finir, deux cinés débats ont été organisés en partenariat avec le cinéma Le Méliès pour accueillir en tout 700 personnes.

Les ambitions de la Transligérienne



Elle traversera quatre régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire et Pays de la Loire) et 12 départements (Ardèche, Haute-Loire, Loire, Allier, Saône-et-Loire, Nièvre, Cher, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire et Loire-Atlantique). La Transligérienne, c'est:

- Un chemin reliant les points d'intérêts environnementaux.
- Un sentier valorisant les atouts naturels, culturels et touristiques des bords de Loire.

Gilles Allemand, CHARGÉ DE COMMUNICATION

• Une voie favorisant le tourisme : châteaux, architecture, gastronomie, hôtellerie, musées...

L'objectif est d'établir une continuité sur le cours de la Loire entre les réservoirs de biodiversité, les sites patrimoniaux naturels et culturels. Dans ce cadre, vous êtes venus nombreux à Unieux pour faire un pas sur la Transligérienne et participer à la 7^e marche solidaire organisée en faveur de la FNAIR Loire (Fédération Nationale d'Aide aux Insuffisants Rénaux).

Notre communication

Véronique Michel, COMMUNICATION VISUELLE ET CONCEPTION WEB





Publications

Nature Loire N° 164 et 165
Inf'eau Loire N° 11 à 14
Rapport d'activité 2016
Calendrier Loire en vert
Lettre Natura 2000
Lettre La plume de l'Ecozone
4 fiches espèces pour le réseau Eau
Livret pédagogique « Les corridors
biologiques de Saint-Etienne
Métropole»

3 744 abonnés
17 964 atteintes
1644 abonnés



NATURE LOIRE

N° 164 : janvier-juin « Retrouvons la nuit » N° 165 : juillet-décembre « Eau et biodiversité »

En 2018, *Nature Loire* va se dématérialiser. Il sera consultable en ligne, sous forme de pages intégrées au site <u>www.frapna-loire.org</u>, avec une fréquence bimestrielle. Le sommaire de chaque numéro sera envoyé sous forme de newsletter.



LOIRE EN VERT

Le site internet s'est refait une jeunesse avec une nouvelle interface graphique. Sa souplesse d'emploi est très appréciée des utilisateurs (associations adhérentes et internautes). Le site est surtout consulté en dehors des horaires d'ouverture du secrétariat : en 2017, 74 % des inscriptions se sont effectuées en dehors de ces plages. Au total, 669 personnes se sont inscrites aux animations de la FRAPNA Loire directement sur le site internet (493 en 2016). 77 % ont découvert Loire en Vert.

Afin de laisser une trace papier, un calendrier dépliant vient compléter le site internet. Imprimé à 7 000 exemplaires, il a été diffusé en tout début d'année pour lancer la saison lors d'une conférence de presse.

La presse relaie régulièrement les sorties (Le Progrès, les magazines de la Loire et de Saint-Etienne par exemple). Le bouche à oreille fonctionne très bien et 23 % des inscrits viennent régulièrement à nos animations.

Notre communication



NOS SITES WEB

Les sites internet sont mis à jour constamment et bénéficient d'une maintenance technique (fonctionnalités et sécurité) régulière. S'ajoutent une veille technique et graphique.

SITE INSTITUTIONNEL

21 977 pages consultées par 9 167 personnes. 13 % des visiteurs sont des fidèles du site web.





www.frapna-loire.fr

LOIRE EN VERT

38 986 pages consultées par 9 625 personnes. Environ 12 % sont venus sur le site plusieurs fois.







www.loireenvert.fr

OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE

16 179 pages consultées par 3 606 personnes, principalement des élus et des techniciens. 12 % des visiteurs se sont connectés à différentes reprises.







www.frapna-zeropesticide.fr



ECOPÔLE DU FOREZ

54 264 pages consultées par 9 525 personnes, surtout du grand public qui souhaite trouver des informations pour se rendre à l'Ecopôle du Forez et organiser ses loisirs. 16 % des visiteurs consultent le site plusieurs fois.







www.ecopoleduforez.fr

GORGES DE LA LOIRE

6 163 pages consultées par 2 387 personnes.

10 % environs des internautes sont venus plusieurs sur le site web. C'est le SMAGL qui met à jour le contenu. La FRAPNA Loire s'occupe uniquement des mises à jour techniques.





www.reserve-regionale-gorges-loire.fr

ECOCITOYENS

5 399 pages consultées par 1 880 personnes. Environ 10 % des visiteurs sont venus sur le site web à plusieurs reprises.







www.ecocitoyens.org

Perspectives 2018

Nature Loire se dématérialise

Mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données

Refonte du site www.reserve-regionale-gorges-loire.fr

Passage des sites Web en https

Mise en place de la refonte du site institutionnel

Enrichissement du nouveau site sos-naturenvironnement.fr

En nouant des partenariats avec des établissements publics, des entreprises privées, et des fondations, la FRAPNA Loire entretient un dialogue environnemental permanent avec les différents acteurs du territoire. La FRAPNA Loire contribue ainsi à la mise en œuvre des politiques publiques et travaille au quotidien pour que la vision de la société civile soit prise en compte.

L'UNION EUROPÉENNE

La FRAPNA intervient dans le cadre du Contrat Corridor de Saint-Etienne Métropole. Cette action a pour vocation d'identifier, préserver et restaurer les continuités écologiques du territoire.

Le volet animation du Document d'objectifs Natura 2000 de l'Ecozone du Forez recoit le soutien de l'Europe.

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, nous avons mobilisé les associations et le grand public autour de la consultation sur le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Ces agences de l'eau soutiennent de nombreuses actions telles que les sentinelles de l'environnement ou le réseau Eau. L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne contribue notamment à la restauration de milieux dégradés sur le site de l'Ecopôle du Forez.

L'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) soutient la sensibilisation à la réduction des pesticides.

Notre collaboration avec l'Office National des Forêts se poursuit pour le renforcement de la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des forêts sur la Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire.

L'ÉTAT

La Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) pour laquelle la FRAPNA et la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) portent un rôle d'animateur territorial de l'action zéro pesticide.

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) a soutenu la création d'un outil pédagogique de sensibilisation des scolaires à la flore spontanée.

La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) soutient les actions de formation à destination des bénévoles de notre fédération

La Direction Départementale des Territoires (DDT) nous soutient dans notre action d'amélioration de la connaissance du grand cormoran et participe à la mise en œuvre du plan de gestion de l'Ecopôle du Forez.

LES INSTITUTIONS ET COLLECTIVITÉS

Le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes est partie prenante de la Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire. Il soutient également les Sentinelles de l'environnement, les actions liées aux corridors biologiques, la biodiversité, l'éducation à l'environnement, la mobilisation des étudiants au sein de « Campus FRAPNA ».

Le Conseil départemental de la Loire soutient les projets et les campagnes « Zéro Pesticide dans nos villes et villages », « Mare, où es-tu ? », ainsi que les sites « nature » du département, comme la Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire et l'Ecopôle du Forez. La gestion différenciée des bords de routes fait également l'objet d'une collaboration dynamique.

Saint-Etienne Métropole conforte l'éducation à l'environnement, la réduction des phytosanitaires et la prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme.

Dans le cadre du Contrat de Ville, Saint-Etienne Métropole soutient la végétalisation de la cour de la Maison de la Nature et de ses abords, pour améliorer le cadre de vie des habitants de la Cotonne.

La Ville de Saint-Etienne est partie prenante de la Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire, de la campagne « Zéro Pesticide dans nos villes et villages ». Elle soutient la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques, les propositions d'adaptation aux changements climatiques, la démarche école écocitoyenne et la Maison de la Nature de la Cotonne.

La Communauté de Communes de Feursen-Forez permet aux habitants de son territoire de visiter gratuitement l'Ecopôle du Forez.

Nos partenaires

LES ENTREPRISES ET FONDATIONS

Production, transport, distribution : les activités du secteur privé ont des impacts directs sur l'environnement. Ces acteurs économiques ont un rôle à jouer dans la transition écologique.

Le Crédit Agricole Loire Haute-Loire a renouvelé son soutien pour la publication du calendrier de sorties au format poche, Loire en vert, et pour le site internet www. loireenvert.fr.

EDF soutient notre action sur la Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire.

CEMEX est partenaire de l'Ecopôle du Forez et de la Fête du Saule

Nos équipes accompagnent VINCI Autoroutes en vue du suivi et de l'entretien des mares compensatoires.

Le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energies du département de la Loire) est notre partenaire sur la thématique de la pollution lumineuse et soutient l'éducation à l'environnement.

Nous accompagnons la SEDL (Société d'Équipements et de Développement de la Loire) pour la gestion des mesures compensatoires de la ZAC des Plaines.

Santerne Centre Est télécommunications a soutenu la création d'un observatoire nocturne à l'Ecopôle du Forez.

PARTENARIAT MÉDIA

Comme à son habitude TL7 suit les conférences de presse et les événements portés par la FRAPNA Loire.

Le Progrès et L'Essor les Affiches ont décliné nos actions par des articles de fond.

France Bleu Saint-Etienne met en avant sur ses ondes les activités nature proposées par la FRAPNA Loire et a fait de nombreux focus sur la Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire et l'Ecopôle du Forez.

Et la convention de partenariat avec Radio Ondaine perdure pour une émission mensuelle intitulée «Envies de Nature».

Loire FM, nouveau partenaire notamment autour de la thématique des déchets en collaboration avec le studio mobile de Radio Ondaine.

Tout au long de l'année, nos conférences de presse et nos communiqués ont été particulièrement bien suivis et nous remercions les journalistes et les communicants pour la reprise des actions proposées par la FRAPNA Loire.

PARTENARIAT ASSOCIATIF

ASSE Coeur-Vert a accompagné Loire en Vert et nos actions d'éducation à l'environnement

La FRAPNA Loire collabore de manière privilégiée avec ses associations fédérées. Au-delà de la fédération, un travail au quotidien est également mené avec d'autres associations partenaires. La Fédération des Associations des Jardins Ouvriers et Familiaux de la Loire, les Jardins de Volpette sont les partenaires privilégiés pour réduire l'utilisation des pesticides dans les jardins.

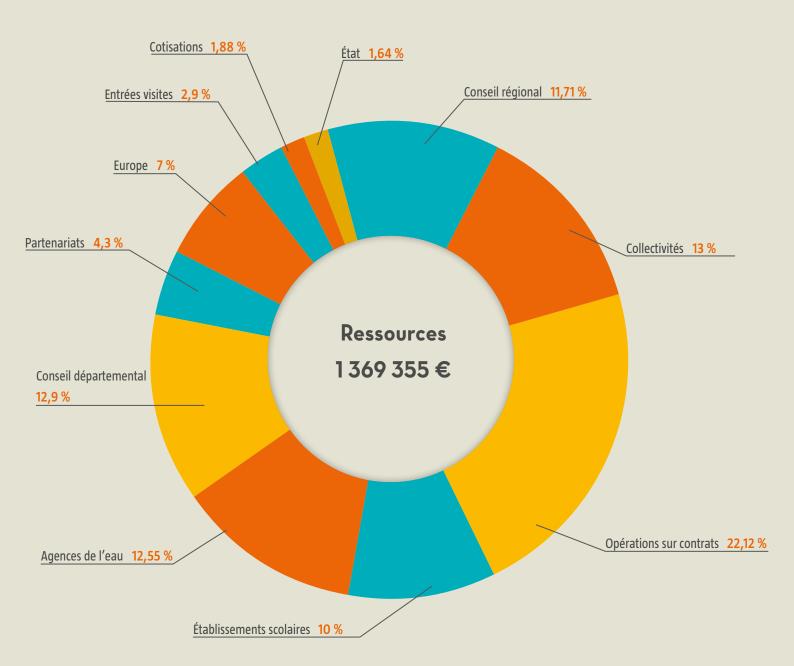
La FRAPNA Loire et la LPO Loire consolident leur partenariat historique et s'associent pour proposer des balades commentées à l'Ecopôle du Forez.

AUTRES PARTENAIRES

Nous avons aussi renouvelé notre partenariat avec EPURES, l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise sur la prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme à travers un outil et une méthode développée par la FRAPNA.

Avec l'association La Bulle Verte, nous poursuivons notre réflexion sur les impacts environnementaux liés aux pesticides, et effectuons des ateliers d'éducation à l'environnement auprès des écoles.

Le CFPPA de Montravel apporte son soutien technique et organisationnel pour les actions « zéro pesticide ».



Bilan comptable

Bilan actif	Net en € au 31/12/2017	Net en € au 31/12/2016
Immobilisations corporelles et incorporelles	703 247	757 979
Immobilisations financières	2 275	2 217
Actif immobilisé	705 522	760 196
Stock en cours	7 575	12 821
Créances	1553 433	1135 266
Valeurs mobilières et disponibilités	425 498	511 867
Charges constatées d'avance	11 920	12 626
Actif circulant	1998 426	1 672 572
Total de l'actif	2 703 948	2 432 275

Bilan passif	Net en € au 31/12/2017	Net en € au 31/12/2016
Fonds associatifs et réserves	1 646 835	1 572 125
Résultat de l'exercice	46 746	- 173 415
Fonds associatifs	1 693 582	1684733
Provisions et fonds dédiés	65 997	7 803
Dettes fournisseurs, fiscales, sociales	304 927	412 943
Produits constatés d'avance	639 442	327 296
Total du passif	2 703 948	2 432 775

Compte de résultat

Le compte de résultat récapitule l'ensemble des charges supportées par la FRAPNA Loire et des produits dont nous disposons - subventions, ventes de produits, dons, etc. - pour l'année 2017.

Compte de résultat	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises	11 195	7 269
Production vendue de bien et services	1 214 320	972 220
Subventions d'exploitation	96 634	108 870
Reprises et transferts de charges	21 392	54 011
Cotisations et autres produits	25 814	27 971
Produits d'exploitation	1369355	1 170 341
Achats de marchandises	10 057	6 381
Variation de stock	4 575	2 430
Autres achats et charges externes	396 155	313 059
Impôts et taxes	42 360	41 624
Charges de personnel	909 757	898 596
Amortissements et provisions	73 078	83 084
Autres charges	15 992	5 574
Charges d'exploitation	1 451 974	1 350 748
Résultat d'exploitation	- 82 619	- 180 407
Produits financiers	1720	2 504
Charges financières	24	9
Résultat financier	1696	2 495
Résultat courant	- 80 923	- 177 912
Produits exceptionnels	32 070	12 355
Charges exceptionnelles	2 655	1565
Résultat exceptionnel	29 415	10 790
Engagement à réaliser	9 823	- 6 293
Excédents ou déficits	46 746	- 173 415



Nos associations

Le conseil fédéral est un espace d'échanges dédié à la vie de la fédération départementale. Il a été réuni quatre fois au cours de l'année. Outre un balayage de l'actualité environnementale des associations, il permet de faire vivre le lien entre les différentes activités et préoccupations des associations membres. Nous souhaitons y renforcer l'échange de bonnes pratiques.



ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE LA QUALITÉ DE LA VIE À SORBIERS

Sans attendre l'arrivée du printemps, l'association a organisé en février une conférence sur la permaculture, par un fermier de La Plagne et l'auditoire a largement dépassé les limites de la commune de Sorbiers.

Les techniques de jardinage attachées à ce mode de culture furent au centre de la soirée mais c'est presque un mode de vie que l'on a pu retenir avec le respect de la Terre et des Hommes, dans une volonté de partage équitable de notre environnement.

Nombreux furent ceux qui sortirent de cette rencontre en se promettant de prendre part avant l'été à une visite groupée sur place, à la Ferme de la Plagne, à Veauche.



ARDAB

L'ARDAB a accompagné le collectif citoyen « Vent de bio » pour organiser la première foire bio du Pilat : animation des comités de pilotage, mise en place d'une restauration bio et locale, élaboration d'une stratégie de communication, organisation des animations...

Cette première édition, sur le thème: « De la graine à l'assiette », a rencontré un grand succès, avec plus de 3 000 visiteurs et 60 exposants, des conférences, (pesticides et risques pour notre santé / adaptation de notre régime alimentaire / production bio), des animations et spectacles pour tous âges...

En 2017, l'ARDAB a organisé d'autres actions de sensibilisation, qui seront reconduites en 2018 :

- Les ptis déj dans les fermes avec la Fête du lait bio (10/06/18 - fete-dulait-bio.fr)
- La campagne « Manger Bio et Local, c'est l'idéal » (du 20 au 30/12/18 - www.auvergnerhonealpes.bio
- La publication du guide des bonnes adresses bio (www.auvergnerhonealpes.bio/consommateurs/trouver-des-produits-bio-en-rhone-alpes)
- Les animations dans les classes (tous niveaux)
- Les défis « Familles à alimentation positive » (www.famillesaalimentationpositive.fr).



ASSOCIATION STÉPHANOISE D'ASTRONOMIE M42

Cette année l'Association Stéphanoise d'Astronomie a animé le Jour de la Nuit à La Ricamarie qui a décidé d'éteindre l'éclairage public la nuit en 2016.

Une exposition et des maquettes complétaient l'observation avec nos télescopes. L'après midi, nous avons pu ainsi faire découvrir l'activité solaire et répondre aux questions concernant notre étoile.

Le soir, le ciel dégagé nous a permis d'accueillir le public pour découvrir les objets du ciel profond visibles.

Le public était très intéressé et nous a beaucoup interpellé.





CLUB DÉPARTEMENTAL DE RANDONNÉE PÉDESTRE

Avec 4 425 licenciés et 120 randocartes en 2017, le comité de la Loire confirme sa place en tête des comités de la région Auvergne-Rhône-Alpes!

Les activités pratiquées au sein des clubs, comme la marche nordique, connaissent un réel succès. L'activité « rando santé » débute dans la Loire : elle s'adresse aux personnes qui souhaitent marcher, mais moins longtemps et moins vite...

Reconnu au niveau national pour son savoir-faire en matière d'organisation de manifestations de randonnée, le département de la Loire a comptabilisé près de 157 000 inscriptions sur les 222 rando-campagnardes® du calendrier 2017 (soit plus de 700 participants/marche).

Plusieurs randofiches ont été mises en ligne en 2017 : 48 randofiches numériques sont téléchargeables gratuitement depuis le site internet du comité Loire FFRandonnée (www. rando-loire.org).



CLUB DE PÊCHE SPORTIVE FOREZ-VELAY

La centaine d'exposants du salon international de la mouche artificielle, venus de toute la France et de 13 autres pays, montre bien la renommée et le caractère international de la manifestation.

Les visiteurs sont venus en très grand nombre pour découvrir toutes les nouveautés. Environ 4 000 personnes ont déambulé dans les allées du salon.

L'Irlande était l'invité d'honneur. Son stand a connu un franc succès et a permis à chacun de pouvoir connaître un peu mieux ses richesses halieutiques, gastronomiques et environnementales.

La protection de l'environnement était également bien présente. De nombreuses Fédérations de pêche ont présenté tout ce qui était fait pour la protection des rivières et milieux aquatiques.

Plusieurs expositions, dont une sur les grands migrateurs du fleuve Rhône, ont permis aux visiteurs de mieux connaître ces espèces et leur mode de vie.

Des conférences sur les rivières et notamment sur La Semène ont fort intéressé le public.

Pour le Club organisateur, cette édition a encore été un plein succès, rendu possible grâce à la mobilisation extraordinaire des adhérents.



CPN LE COLIBRI

En 2017, le CPN Le Colibri accueillait le Dr Perrone, éminent spécialiste de la maladie de Lyme, qui milite depuis des années pour améliorer le diagnostic et la prise en charge des patients.

Il a présenté la tique responsable et les symptômes caractéristiques puis a parlé de la difficulté de reconnaissance de cette maladie.

Plus de 400 personnes sont venues, parfois de loin, pour écouter ses conseils. Car pas question de ne plus sortir se promener dans la nature! Mais plutôt quelques conseils à appliquer: se protéger par des vêtements, des chapeaux, des répulsifs et rester autant que possible sur les sentiers; au retour, s'inspecter systématiquement tout le corps. Et si une tique a piqué, l'enlever aussitôt avec un tire-tique en tournant pour bien l'enlever entièrement puis désinfecter.

En cas de suspicion de maladie de Lyme, ne pas hésiter à prendre contact avec une association qui pourra donner de l'information et conseiller un médecin.







LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

Au printemps 2017, la LPO Loire a organisé pour la première fois une campagne de financement participatif pour le projet baptisé « La Nature s'invite à la ferme ». L'objectif était de créer des aménagements en faveur de la biodiversité (haies, mares, nichoirs...) au sein de quatre exploitations en Agriculture Biologique du département.

Grâce à une campagne de communication efficace et largement relayée par les médias locaux, 145 personnes ont contribué au projet via la plateforme Ulule, en apportant un total de 5 725 €. Cela a déjà permis de créer ou restaurer, grâce à l'implication des agriculteurs et des bénévoles LPO, 5 mares et d'installer 28 nichoirs à oiseaux où gîtes à mammifères. Ce projet a par ailleurs reçu un soutien supplémentaire via le dispositif « coup de main » de la Fondation Nature et Découverte. Ces 2 000 € permettront de réaliser des aménagements dans deux nouvelles exploitations en 2018.

LIANE

2017 a été une année intense pour LIANE, ballades contées, sortie crépusculaire, nuit de la chouette, soirées cinéma, venue de Marc Dufumier. LIANE a atteint cette année la centaine d'adhérents. Cela montre ainsi l'intérêt des habitants des Monts du Lyonnais pour leur environnement, la sauvegarde de la biodiversité et de leur qualité de vie.

Comme chaque année, LIANE a organisé son festival de contes nature : Festiconte sur les « libellules et demoiselles, filles de l'air et de l'onde ». Des conteurs se sont succédé dont une classe de l'école de Chevrières.

Le gros évènement de 2017 a été la venue de Pierre RABHI organisé dans le cadre de la Fête du livre. Une cinquantaine de bénévoles ont œuvré pour que tout soit réussi. Plus de 900 personnes se sont déplacées pour écouter Pierre Rahbi sur sa vision du monde devant un public visiblement conquis. Des actions vont s'inscrire dans la continuité de cette visite.

VÉLO EN FOREZ

En octobre, Vélo en Forez a organisé une réunion avec le CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) pour présenter les dernières réglementations concernant les modes de déplacement doux (Plan d'Action pour les Mobilités Actives).

Cette conférence qui s'est tenue aux Foréziales de Montrond-les-Bains a été suivie par une trentaine de participants parmi lesquels on pouvait compter des élus, des techniciens du département et des communautés de communes, ainsi que des représentants d'associations de cyclistes.

L'exposé a porté sur les évolutions du code de la route pour améliorer la sécurité des cyclistes et des piétons ; cet exposé a été suivi d'un débat très enrichissant où le conférencier a répondu à de nombreuses questions.

La soirée s'est poursuivie autour d'un pot de l'amitié qui a permis de prolonger les échanges.

Associations membres

au 31 décembre 2017



Accueil Paysan Loire

4 bis rue Philibert Mottin 42110 Feurs 07 89 67 82 10 loire@accueil-paysan.com www.accueilpaysan42.fr



Association Défense Santé Environnement

Maison de la Commune 42110 Feurs adse.forez@orange.fr



Association pour la Protection de la Nature et la Qualité de la Vie à Sorbiers

18 rue Rambert Faure 42290 Sorbiers 04 77 53 21 01 michel.souweine@free.fr Association pour la Protection du Patrimoine et de l'Environnement à Gumières Le Besset 42560 Gumières contact@appe-asso.net



ARDAB : Association Rhône-Loire pour le Développement de l'Agriculture Biologique

234 Av. du général Charles de Gaulle BP 53 - 69530 Brignais 04 72 31 59 99 contact-ardab@corabio.org www.corabio.org



Association Roannaise de Protection de la Nature

28 bis rue du Mayollet 42300 Roanne 04 77 78 04 20 arpnroannais@gmail.com www.arpn.fr



Association Stéphanoise d'Astronomie M42

28 rue Ponchardier 42100 Saint-Etienne 04 77 33 63 63 asa.messier42@yahoo.fr www.asam42.fr

Bien Vivre à Saint-Julien-Molin-Molette et Colombier

Mairie 42220 Saint-Julien-Molin-Molette bienvivre.pilat@free.fr



Club de Pêche Sportive Forez-Velav

11 rue René Cassin 42100 Saint-Etienne 04 77 34 02 91 contact@cpsfv.org www.cpsfv.org



Comité départemental de la Randonnée Pédestre

3 rue Charles de Gaulle 42000 Saint-Etienne 04 77 37 28 24 randoloire@orange.fr http://rando-loire.org



CPN Le Colibri

104 place Louis Gay 42520 Maclas lecolibri@cpnlecolibri.fr www.cpnlecolibri.fr



Héliose

5 avenue Albert Raimond 42270 Saint-Priest-en-Jarez 04 77 31 61 16 www.heliose42.org



Lerpt Environnement

Place Charles de Gaulle 42530 Saint-Genest-Lerpt http://lerpt-environnement.org



Liane

Maison des Associations Bd Etienne Perronnet 42140 Chazelles-sur-Lyon lianechaz@free.fr http://lianechaz.free.fr



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Ligue pour la Protection des Oiseaux

11 rue René Cassin 42100 Saint-Etienne 04 77 41 46 90 loire@lpo.fr www.loire.lpo.fr

Lis Martagon

280 Chemin du Tout 42560 Boisset-Saint-Priest 04 77 76 33 70



Madeleine Environnement

Espace Bel-Air 42370 Saint- Haon-le-Châtel 04 77 62 11 19 madeleinenvironnement@yahoo.fr www.madeleine-environnement.fr



Protégeons Taillard

Les Mazeaux 43220 Riotord 09 62 58 36 19 protegeons.taillard[at]orange.fr www.protegeons-taillard.fr



Sauvegarde des Coteaux du Jarez

Mairie de La Cula 42800 Genilac 04 77 75 41 33 scj@orange.fr http://scjarez.free.fr



Société de Sciences Naturelles Loire-Forez

11 rue René Cassin 42100 Saint-Etienne 04 77 41 46 60 http://ssnlf.free.fr



Terre & Nature

12 rue Jean Morel BP 77 - 42190 Charlieu 04 77 71 65 74 terre.nat@orange.fr http://terre.nat.speleo.free.fr

VéloenForezLoire

Vélo en Forez

Espace social 97 rue Pierre Frénéat 42210 Montrond-les-Bains veloenforezloire42@gmail.com www.veloenforez.fr



Retrouvez-nous sur www.frapna-loire.org
f /frapnaloire
#FrapnaLoire